

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

VOL. IV.

15 SEPTEMBRE 1905

No. 15

SOMMAIRE—Disette d'aumônes de messes—Seconde expédition à l'île au Massacre—Bénédiction de l'église-école du Sacre-Coeur—Lettre du Rev. Père Bonald—Deux nouvelles provinces dans le Canada central—Question des écoles dans les deux nouvelles provinces—Messieurs, achetez et lisez

DISETTE D'AUMONES DE MESSES.

Beaucoup de prêtres séculiers et réguliers du diocèse n'ont pas d'aumônes de messes, et l'archevêché en manque trop souvent pour leur en fournir régulièrement. Celui qui trouverait le moyen de faire cesser cette disette rendrait un service signalé à bien des missionnaires à qui les aumônes de messes donneraient le pain quotidien, et il mériterait qu'on lui dise: "Viscera Sanctorum requiescerunt per te, frater."

SECONDE EXPÉDITION A L'ÎLE AU MASSACRE SUR LE LAC DES BOIS, ONTARIO, ARCHIDIOCÈSE DE ST BONIFACE 21 au 24 août 1905.

On se rappelle sans doute la sensation créée dans tout le pays, il y a trois ans 1902, par la découverte du fort St Charles, bâti en 1734. Le site de ce fort qui, avec le fort La Reine, fut le principal pied-à-terre et le comptoir le plus important de La Vérandrye, était demeuré jusqu'alors enveloppé d'un profond mystère.

Notre vénérable Archevêque, Mgr L. P. Adélarde Langevin, qui a tant à cœur de faire revivre le passé glorieux et de mettre en pleine lumière les faits et gestes des premiers explorateurs français, ainsi que des missionnaires qui les accompagnaient, organisa, à ses frais, une expédition, et, le 3 septembre 1902, grâce aux renseignements fournis par Pawassin, et aux notes recueillies dans nos archives nationales, le fort St Charles était retrouvé. Une croix temporaire fut érigée à